

Inscrivez-vous à la Newsletter : [\[consulter la newsletter\]](#)[Accueil du site](#) > [Cahiers thématiques](#) > [Communiquer / Echanger](#) > [A la rencontre de ...](#)

LAURENT LAIK : PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL DES ENTREPRISES D'INSERTION

Egalement Président de l'Union régionale des entreprises d'insertion de PACA et Directeur général du groupement d'insertion La Varappe

CBE : Eureka est la seule entreprise de travail temporaire (ETT) d'insertion implantée à ce jour sur le territoire du Pays d'Aix. Quelles sont les spécificités d'une ETT d'insertion ?

L. Laik : Une ETT d'insertion recrute en contrat de travail temporaire, pour une durée maximale de 24 mois (renouvellement compris) et avec une rémunération au moins égale au smic, des personnes en difficulté, qu'elle met à disposition des entreprises dans les conditions normales du travail temporaire. La différence tient à l'accompagnement social et professionnel qu'elle leur prodigue, en veillant à lever ce que l'on nomme les "freins à l'emploi" (sous-qualification, hébergement, santé, addictions, problèmes de justice, dettes, etc.), c'est-à-dire tout ce qui a pu empêcher auparavant la personne de rester durablement dans le marché du travail.

CBE : Comment développez-vous les compétences et les savoir faire de vos intérimaires pour répondre aux postes à pourvoir ?

L. Laik : Nous avons mis en place une politique de formation assez poussée, visant à qualifier les compétences acquises par nos intérimaires. Leur mise en situation de travail contribue à leur permettre d'acquérir rapidement un rythme de production et une qualité de performance en rapport avec les attentes des entreprises. Nous veillons surtout à ce qu'ils soient bien encadrés dans l'entreprise : c'est le meilleur facteur de progrès.

CBE : En 2006 et 2007, vous avez participé aux actions du CBE, que se soit au travers de votre participation aux Rencontres sur la GPEC ou à l'élaboration des brochures sur le travail temporaire de l'Observatoire de l'emploi et des compétences du Pays d'Aix. Que vous a apporté cette collaboration ?

L. Laik : Cette collaboration permet à l'ensemble des acteurs du territoire (économiques et sociaux) de mieux se connaître pour être ensemble plus efficace. C'est aussi un moyen d'expliquer le métier et les préoccupations quotidiennes des uns et des autres. Il existe de multiples dispositifs pour permettre la mise en place de véritables partenariats territoriaux pour accompagner le développement des entreprises. L'empilement d'aides et de mesures n'a jamais permis un développement des territoires. La connaissance mutuelle, la compréhension des préoccupations de l'autre et l'envie de partager un projet commun est la clef de réussite des territoires. Des actions comme celles que mène le CBE participent activement à cet objectif.

[Liens vers les Rencontres du 15 février 2007 et du 20 septembre 2007](#)

Contacts

Union régionale des entreprises d'insertion PACA
Mail : urei.paca@free.fr
Agence Eureka Aix-en-Provence
Mail : marie-laure.sextier@eureka-interim.fr

[Restez informé](#) > [Abonnez vous à notre newsletter](#)

Rédigé par Observatoire le vendredi 7 décembre 2007.

[Retour A LA RENCONTRE DE ...](#)

[Ecrivez-nous](#) [Abonnez vous à la newsletter](#) [Plan du site](#) [Conditions générales d'utilisation](#)

© Comité de bassin d'emploi du Pays d'Aix Réalisation Perspective communication - I.P

Recherche rapide:

Guy LOGOZ : Conseiller Emploi-Formation à l'AFT IFTIM PACA du 8/12/ 2009

AFT IFTIM : Branche professionnelle et centre (...)

Jean-Marc HALLÉ : Directeur Général de l'IRCE du 3/11/ 2009

CBE : L'IRCE est un acteur de développement (...)

Jean-Pierre ROUX : Directeur du travail Préfecture de Région PACA en charge, au sein de la mission ITER, de l'emploi-formation du 2/10/ 2009

CBE : Vous êtes en charge au sein de la (...)

Muriel BROHAN – Coordinatrice de Cap Emploi HEDA du 2/09/ 2009

CBE : Quelles sont les missions et spécificités de (...)

Frédéric OLIVE, Directeur de l'ADIJE du 14/05/ 2009

CBE : Les couveuses d'entreprises ont pour (...)

Thierry ROUX : Responsable de l'AGEFOS PME Antenne d'Aix en Provence du 4/03/ 2009

CBE : En tant qu'Organisme Paritaire Collecteur (...)

Sandie BADEL, Directrice du PRIDES PSP PACA du 2/01/ 2009

CBE : Le Pôle Services à la Personne a été (...)

Jean-Jacques BRICE – Directeur IME Le Colombier du 18/11/ 2008

CBE : Vous êtes directeur d'un Institut (...)

Philippe MARC - DRH de l'entreprise ST Microelectronics à Rousset du 3/11/ 2008

CBE : De quelle manière ST Microelectronics (...)

Fabrice GREFFET - Président régional PACA du PRI SME du 17/10/ 2008

CBE : Vous avez succédé récemment à Olivier (...)

[A LA RENCONTRE DE ...](#)